



Installation des appareils de traitement des eaux

Eaux résiduaires

Polyéthylène

Eaux pluviales

Appareil Polyéthylène type SPHÈRE [Annexe A-IV]



FICHE D'INSTALLATION

IN056-E



La notice de référence reste celle fournie avec l'appareil

Réception et stockage:

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil n'a reçu aucun dommage.
En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon émargé du transporteur
- Entreposer l'appareil à l'abri des chocs. L'eau de pluie ne doit pas pouvoir y pénétrer.

Manutention :

Avant chaque manutention, pomper l'eau résiduelle dans chacun des compartiments.

- Les cuves polyéthylène sont sensibles aux impacts de fourche des chariots élévateurs. Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve. La base des appareils intègre des formes dédiées au passage de fourche.
- Les manipulations de l'appareil doivent être réalisées à l'aide d'un engin de levage adapté.
- Pour les appareils équipés de sangle de levage, utiliser simultanément toutes les sangles de levage de l'appareil.
- Une fois suspendu, l'appareil doit être guidé à l'aide de cordes.

Précautions fondamentales :

- Toujours poser l'appareil sur un lit de sable ou de gravier ($\varnothing < 15\text{mm}$).
- Ne pas utiliser d'engin de compactage pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto-compactant.
- Ne pas faire reposer d'élément béton directement sur l'appareil, réaliser une dalle d'assise adaptée et « flottante » (Aucun transfert de charge ne doit être possible entre le béton et l'appareil).
- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser 30°C.
- En cas d'exposition à des charges dynamiques (par exemple : passage de véhicules), la dalle de protection est obligatoire quelle que soit la profondeur. Cette dalle doit être flottante et en appuis sur les bords de fouille. Le dimensionnement structurel de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil.
- La présence de charges dynamiques spécifiques peut parfois nécessiter un blindage périphérique en complément de la dalle de protection. (Consulter votre bureau d'études en Génie Civil).
- En cas de pose sous voirie, **le couvercle en plastique doit être retiré** et remplacé par un tampon adapté.
- Attention à la présence de nappe d'eau souterraine, de terrain hydromorphe ou de couche de sol imperméable (rocheuse ou argileuse) pouvant retenir les eaux de surfaces. Tout risque d'inondation de la fouille rend les étapes 5 et/ou 11 indispensables. Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil. Les sites <http://www.inondationsnappes.fr> et www.argiles.fr constituent une aide à l'évaluation de ce risque).
- L'appareil supporte les charges statiques (remblai et poussée hydrostatique) associées aux cas limites suivants :

Gamme SPHÈRE	Risque d'eaux souterraines au contact de l'appareil (cf § précautions fondamentales ci-dessus)		Absence de risque d'eaux souterraines au contact de l'appareil
	Fe (profondeur maxi du fil d'eau / TN)	N (niveau maxi eau souterraine)	Fe (profondeur maxi du fil d'eau / TN)
Modèle standard	1 m	$N \leq \text{Fe appareil}$	1,5 m
Modèle renforcé	1,5 m	$N \leq \text{Terrain naturel}$	3 m

Au-delà des profondeurs ci-dessus, la dalle de protection est obligatoire.

L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant celles associées aux cas limites ci-dessus.



Installation des appareils de traitement des eaux

Eaux résiduaires

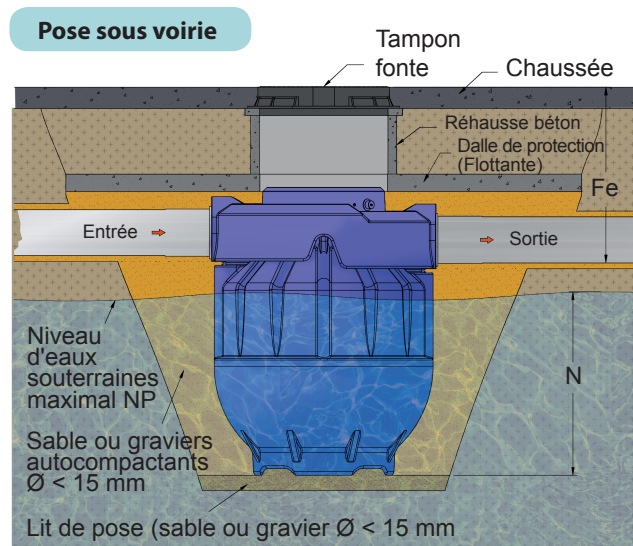
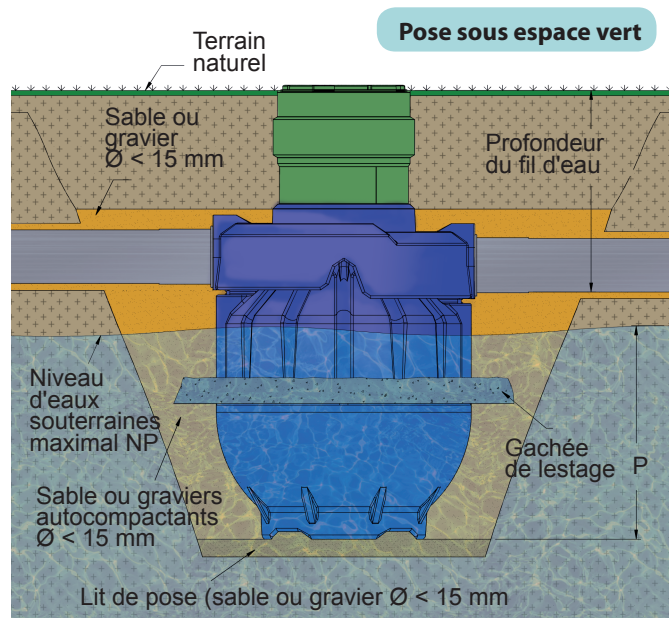
Eaux pluviales

Polyéthylène

Appareil Polyéthylène type SPHÈRE [Annexe A-IV - suite]

FICHE D'INSTALLATION
IN056-E

La notice de référence reste celle fournie avec l'appareil



Procédure d'installation d'appareil enterré :

- 1 – Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.
- 2 – Réaliser un lit de sable ou de gravier ($\varnothing < 15\text{mm}$) de 100 mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé
- 3 – Poser l'appareil après avoir retiré les éventuelles protections, vérifier l'horizontalité.
- 4 – Introduire 200 litres d'eau claire dans l'appareil pour le stabiliser avant de remblayer autour de la cuve avec du gravier ($\varnothing < 15\text{mm}$) par couches de 300 mm d'épaisseur maxi.
 - Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
 - s'assurer de la stabilité du remblai entre chaque couche.
 - soigner les espaces fermés
 - remblayer ainsi toute la partie base sphérique.
- 5 – En cas de nécessité d'ancrer l'appareil (cf. § « Résistance Mécanique »), réaliser une gachée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve.
La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.
- 6 – Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil (impératif pour les appareils équipés d'une colonne de vidange). Les manchons sont prévus pour du tube PVC.

Note : concernant les séparateurs de graisses et/ou fécules : ces appareils sont susceptibles de générer de mauvaises odeurs. Il est indispensable de ventiler la canalisation en amont et aval conformément à l'EN1825-2.

- 7 – Raccorder les alarmes, utiliser des fourreaux pour passer les câbles.
- 8 – Si besoin, soulever le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau final est atteint et stable.
- 9 – Remblayer avec du gravier ($\varnothing < 15\text{mm}$) jusqu'à recouvrir les canalisations.
- 10 – S'assurer de la stabilité du remblai.
- 11 – Si nécessaire (cf. § « précautions fondamentales ») : réaliser la dalle de protection.

La dalle de protection peut également assurer la fonction de lestage. (L'étape n°5 devient facultative en présence d'une dalle de protection).

.../...



Installation des appareils de traitement des eaux

Eaux résiduaires

Eaux pluviales

Polyéthylène

Appareil Polyéthylène type SPHÈRE [Annexe A-IV - suite & fin]



FICHE D'INSTALLATION
IN056-E



La notice de référence reste celle fournie avec l'appareil

12 – Mettre en place les éventuelles rehausses et les ajuster au niveau du terrain fini.

En cas de rehausse béton, réaliser une dalle d'assise dite « flottante » (cf. § « précautions fondamentales ») et retirer le couvercle plastique.

13 – Au-dessus des canalisations, remblayer à l'aide de gravier ou du remblai environnant.

Procédure d'installation en élévation :

Note : Les étapes 2 et 5 sont facultatives pour les références suivantes :

YH0501E ; YH1001E ; YH2003E ; YH0503E ; YH1003E ; YH1502E ; YG0500E ; YG1501E ; YG3000E ; YG3500E ; YG0501E ; YG1000E ; YG1001E ; YG2000E ; YG2500E ; YG3002E ; YG3502E ; YG0502E ; YG1002E ; YG1503E ; YD0340E et YD0660E ; ainsi que pour les références YH****RE et YG****RE (cuves vertes renforcées).

1 – S'assurer de la stabilité, de la planéité, et de l'horizontalité du sol. En cas de défaut, réaliser un radier béton.

2 – Réaliser une enceinte murée et drainée dont les dimensions respectent la description du schéma ci-contre.

Conserver un espace libre de 200 mm minimum entre la cuve et le mur.

3 – Réaliser un lit de sable ou gravier ($\varnothing < 15\text{mm}$) de 100 mm d'épaisseur.

4 – Poser l'appareil (après avoir retiré les éventuelles protections) et vérifier l'horizontalité

5 – Remblayer la partie basse de l'appareil avec du gravier ($\varnothing < 15\text{mm}$) par couches de 300 mm d'épaisseur maxi.

- Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.

- Égaliser et Stabiliser le remblai en arrosant entre chaque couche.

- Soigner les espaces fermés.

- Procéder ainsi jusqu'à une hauteur de 50% du Fil d'Eau de l'appareil.

6 – Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil (impératif pour les appareils équipés d'une colonne de vidange). Les manchons sont prévus pour du tube PVC.

7 – Raccorder les alarmes.

8 – Achever la mise en eau de l'appareil.

9 – Dans le cas d'un séparateur à hydrocarbures, soulever s'il y a lieu le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau intérieur est stable.

Une alarme de trop plein est conseillée afin de signaler l'obturation de l'appareil et éviter son débordement.

